

COMPTE RENDU COMITE DIRECTEUR

CDV du 16 janvier 2013

Présents : P. Le Boucher, P. Gueutier, JY.Le Failler., C. Dubouil , R. Le Goff, F. Le Goff, A. Martin, R. Compain, N. Le Dantec, E. Diacono

Excusés : M. Masson, H. Delasalle , M Eledjam, W. Konow, S. Allard, Coulon E, A Fautrat, B. Boiron Layus, H. Nivet, D. Portal, E. Reitzer, V. Roudot, L Bregeon

Invités : Y Furet, Y. Satin, F. Fabre

- **Préparation de l'Assemblée Générale (janvier 2013)**

L'ordre du jour de l'AG est le suivant :

- Rapport Moral / Commissions
- Election du conseil d'administration
- Rapport financier
- Budget prévisionnel
- Remise du Chèque SNSM
- Résultats des élections et élection du Président

Examen des candidatures reçues pour l'élection au Conseil d'Administration du CDV :

Les statuts du CDV prévoit 2 collèges au sein du conseil d'administration du CDV, un dédié au secteur associatif comprenant 22 sièges et un dédié aux établissements disposant de 2 sièges.

Collège du secteur associatif

- 1 COMPAIN ROZENN
- 2 BOIRON LAYUS BENEDICTE
- 3 COULON ERIC
- 4 DELASALLE HELENE
- 5 DIACONO EDWIGE
- 6 DUBOUIL CLAUDE
- 7 FABRE FREDERIC
- 8 FAUTRAT ARNAUD
- 9 GUEUTIER PIERRE
- 10 LE BOUCHER PIERRE
- 11 LE GOFF FREDERIC
- 12 LETERTRE ROLAND
- 13 MARTIN ANNICK
- 14 NIVET HERVE
- 15 PORTAL DOMINIQUE
- 16 ROUDOT VINCENT

Collège du secteur des établissements

- 17 LE GOFF RONAN
- 18 SATIN YVES

- **Présentation des comptes annuels**

Les comptes 2012 et le prévisionnel 2013 présentés par le cabinet comptable sont approuvés à l'unanimité par le Conseil d'administration.

- **Validation du courrier d'affectation des voiles D2 optimist**

Courrier validé ci-dessous :

« Dans le cadre de la dotation aux clubs de voiles d'optimist D2 suite à la mise en place d'un partenariat avec la société « Ailes Marines », vous trouverez ci-joint un questionnaire d'engagement pour vos coureurs inscrits dans le championnat de printemps optimist D2 2013. Ce document devra être complété par chaque club et retourné au CDV avant le 27 janvier 2013.

Vous trouverez également un modèle de la convention liant le CDV, les clubs et les coureurs concernés par ce partenariat. Il conviendra de la signer lors de l'affectation des voiles prévue sur le stage départemental de St Quay-Portrieux les 16-17 février 2013.

L'inscription des coureurs au championnat D2 2013 implique de respecter à la fois cette convention ainsi que le règlement sportif 2013 notamment sur l'obligation d'utiliser les voiles fournies et d'arborer les couleurs du partenaire comme indiqué dans le règlement. De plus cette monotypie de voile permettra une équité sportive dans le cadre de l'affectation des 10 coques d'optimist D1 dont le principal critère est basé sur les résultats du championnat D2 printemps 2013 benjamin. «

- **Mandat Pierre Gueutier pour l'élection du CDOS**

Le CA vote à l'unanimité le mandat de Pierre Gueutier pour représenter la voile au sein du CDOS lors de la prochaine élection.

- **Affiliation FFVoile**

Le CA enregistre la demande de désaffiliation du Club Nautique de Binic

Le CA valide la demande d'affiliation de la Section Régate Habitable de l'Association Nautique du Légué.